

L'égalité pro

c'est pour quand ?



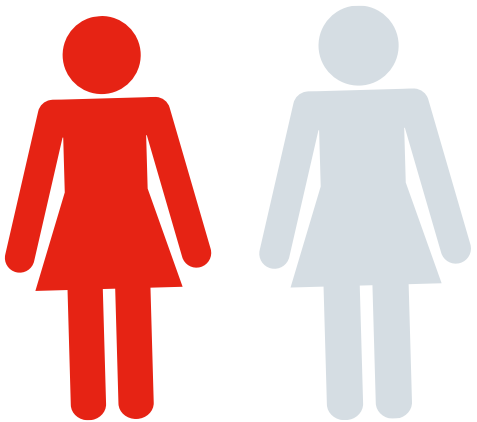
La lutte contre les inégalités économiques entre femmes et hommes ne semble **pas être une priorité pour le gouvernement.**

Pour cause, ce dernier avait jusqu'au 7 juin 2026 pour transposer dans le droit français la **directive européenne sur la transparence salariale**, adoptée par le Parlement européen en 2023. Sous prétexte d'un agenda parlementaire trop chargé, la transposition et l'étude du texte à l'Assemblée ont été **renvoyées à une date ultérieure.**



Pourtant, il y a urgence !

L'égalité professionnelle est loin d'être un détail négligeable. Cette année, les résultats de notre baromètre ViaVoice/Secafi attestent de l'urgence qu'il y a à contraindre les employeurs à respecter leurs obligations légales et à les faire payer, pour un travail de valeur égale, un salaire égal.



Plus d'une femme cadre sur deux a déjà été témoin et/ou victime de sexisme ordinaire au travail.

27%

des professions intermédiaires déclarent que les hommes et les femmes ne sont pas rémunérés sur les mêmes bases salariales.



Rémunérations : on voit flou

L'omerta sur les rémunérations **profite aux directions** : c'est plus facile de tirer les rémunérations des femmes vers le bas quand le salaire n'est même pas annoncé lors du processus de recrutement !



71% des professions intermédiaires déclarent **ne pas disposer d'outil** pour savoir si leur salaire est de même niveau que celui de leurs collègues

27%

des professions intermédiaires déclarent que les hommes et les femmes ne sont **pas rémunérés sur les mêmes bases salariales.**



Les ingés cadres et techs sont prêt-es à demander des comptes à leur employeur



Plus de 80% des ingés, cadres techs estiment qu'il faut sanctionner plus sévèrement les entreprises et administrations qui refusent d'appliquer les obligations en matière d'égalité et de transparence salariale.



L'égalité sous vigilance accrue

Une **transposition** **ambitieuse** de la directive transparence salariale est essentielle pour lutter contre les inégalités. L'Ugict-CGT appelle à la plus grande vigilance, et à **s'organiser collectivement**, y compris en menant des actions de groupe !



Retrouvez tous les outils sur ugictcgt.fr

